



Bulletin n°9 – Novembre 2025

Le mot du président

Depuis la création de notre association, nous pouvons nous réjouir des nombreuses initiatives engagées pour mettre en lumière la rafle et le sauvetage du 11 septembre 1942, et plus largement de témoigner de la persécution nazie et de la déportation des Juifs du Nord et du Pas-de-Calais. À travers ces actions, nous honorons les souffrances endurées par les populations persécutées, tout en préservant la lueur d'espoir qu'ont représentés les gestes des sauveurs, pour certains nommés Justes parmi les Nations.

Nos réalisations sont multiples : expositions conçues avec des contributeurs exigeants, participation à la diffusion du documentaire « Sauvons les enfants », médiations dans les établissements scolaires touchant plusieurs milliers d'élèves de tous niveaux, dans le public comme le privé, en ville comme en zones plus éloignées...

Les poses et nettoyages de Stolpersteine que nous organisons constituent bien plus qu'un geste symbolique : ils impliquent tout un travail pédagogique et incarnent une perpétuation dynamique de la mémoire.

À cela s'ajoutent des conférences, contributions à diverses manifestations et de nombreux échanges productifs, à tous niveaux, avec les autorités, institutions, acteurs de la société civile et tant d'autres homologues du monde associatif.

Notre engagement se démultiplie prioritairement auprès de la jeunesse, porteuse de mémoire et d'espoir. Toucher de nouveaux publics, proposer de nouvelles approches, créer si nécessaire de nouveaux contenus : voilà ce qui nous anime et gratifie tant les jeunes que nos bénévoles, que je tiens à féliciter et remercier chaleureusement. C'est pour cela qu'au-delà de notre coopération naturelle avec l'Éducation nationale, nous développons désormais des partenariats fructueux avec l'EPIDE ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse. D'autres suivront.

Et puis notre ancrage territorial revêt une importance particulière. Les spécificités du Nord et du Pas-de-Calais durant la Seconde Guerre mondiale demeurent régulièrement oubliées, au risque parfois du contresens historique. Rattachée administrativement à la Belgique occupée, elle reste aux yeux de nos amis belges une zone française, tandis que des historiens français estiment que cette zone était à l'époque rattachée à la Belgique. Dans son dernier ouvrage (), tout à fait nécessaire au demeurant, l'auteur indique dans son introduction : « Concernant les juifs du Nord et du Pas-de-Calais, la tradition historiographique a rattaché leur histoire à celle des juifs de Belgique, puisque les convois qui les ont menés à Auschwitz portaient de Malines en Belgique. Je ne me départirai pas de cette posture, bien qu'une administration française soit restée en place tout au long de l'occupation ». Ce flou relatif génère des lacunes mémorielles que nous nous attachons à combler, d'abord sur notre territoire même.*

Enfin, nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre l'antisémitisme, dont la résurgence est alarmante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de la moitié des actes racistes signalés viseraient les Juifs, alors qu'ils représentent bien moins qu'1% de la population française.

Face à cette réalité, notre travail de mémoire prend tout son sens : rappeler le passé pour éclairer le présent et protéger l'avenir.

Dominique Leser

(*) « La déportation des Juifs de France -changement d'échelle » Alexandre Doulut, CNRS éditions 2025

Sommaire

Actions pédagogiques	page 2
Actions mémorielles	page 5
Autour de l'Association	page 11
Au cœur des archives de Lille-Fives 1942.....	page 15
Le sauvetage de 10 000 enfants en Grande-Bretagne	page 19
Vie de l'Association / Assemblée Générale 2025.....	page 20

Actions pédagogiques

L'exposition « Vies brisées, vies sauvées » auprès des scolaires

Lors de l'Assemblée Générale de juin dernier (cf. page 16) nous avons établi le bilan des médiations dans les établissements d'enseignement pour l'année scolaire 2024/2025 : ce sont près de 2 000 élèves (54% de collégiens, 46% de lycéens) qui ont pu bénéficier de la présentation de cette exposition, avec le soutien de professeurs bénévoles de l'association.

Rappelons que la mise à disposition et les médiations sont réalisées à titre gracieux, au sein des établissements ou hors les murs au besoin.

La réalisation des panneaux d'exposition, la prise en charge des déplacements et des médiations représentent des coûts non-négligeables. C'est donc grâce aux cotisations des adhérents, aux dons, aux conventions de mécénats et aux subventions reçues par l'association que cette gratuité est rendue possible.

Merci donc à tous les soutiens de l'association !

Pour connaître les modalités d'emprunt et la réservation éventuelle d'un médiateur, veuillez nous contacter à : contact@lillefives1942.org

Avril 2025 : partenariat avec le Département du Nord



C'est au sein du siège du Département du Nord qu'a été exposée « Vies brisées, vies sauvées » du 23 avril au 2 mai dernier, à destination des agents du Département.

Le 28 avril 2025, une projection de « Sauvons les enfants » a été suivie par une cinquantaine d'agents, suivie d'un échange très riche avec la salle. Une bibliographie très complète avait à cette occasion été compilée par l'équipe de la médiathèque départementale. Bravo !



Une occasion de renforcer nos liens et d'engager des projets de médiations dans les collèges dans chacun des cinq arrondissements du département, selon des modalités en cours de détermination.

Septembre 2025 : présentation et médiation à la Médiathèque Jean Lévy de Lille

« Vies brisées, vies sauvées » a été exposée à la médiathèque Jean Lévy de Lille pendant deux semaines, du 9 au 20 septembre 2025, période correspondant à la commémoration des événements et aussi aux Journées Européennes du Patrimoine.

De nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir cet épisode méconnu et s'imprégner de ces événements de la mémoire locale.



L'exposition, saluée pour sa qualité et sa profondeur, a rencontré un vif succès auprès des visiteurs, favorisant à la fois la compréhension de l'histoire locale et la réflexion civique.

En outre, une médiation spécifique a permis à de nombreux enseignants de prendre connaissance de ce dispositif pédagogique adapté pour accueillir et sensibiliser les élèves.

Un grand merci à la Ville de Lille et particulièrement à l'équipe de la Médiathèque Jean Lévy pour son engagement et son enthousiasme de chaque instant !

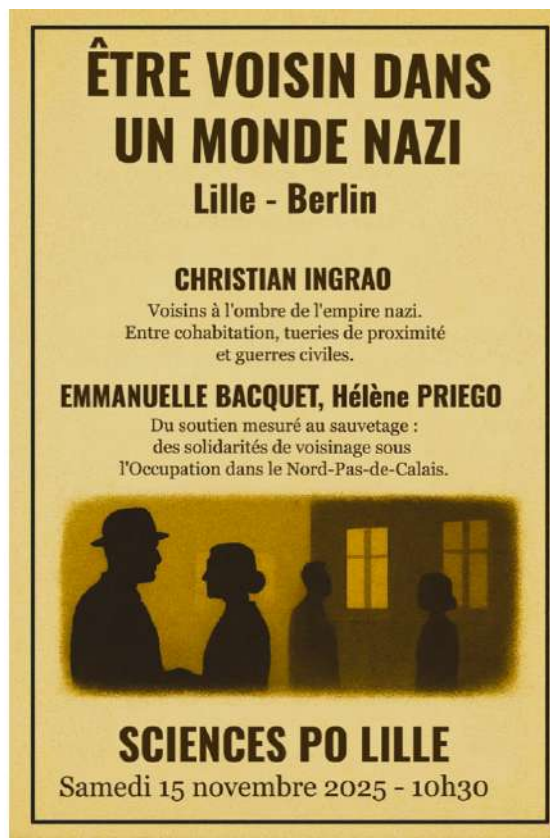
Conférence « Être voisin dans un monde nazi »

A l'occasion de l'achèvement du cycle européen consacré au 80ème anniversaire de la Libération et de la fin du IIIème Reich, Lille-Fives 1942, Science Po Lille et l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, organisent une conférence le 15 novembre 2025.

Une matinée qui questionnera la place occupée par les Voisins et les voisinages au cœur du totalitarisme nazi ainsi que dans le Nord et le Pas-de-Calais occupé.

Sauveteurs ou délateurs, assassins ou Justes, cupides ou courageux, cette proximité de palier, de courée, de ruelle ou de boulevard, nous pose en miroir la question de nos responsabilités individuelles face au pire.

Réflexion historique, philosophique mais aussi actuelle parce qu'intemporelle, Christian INGRAO, Emmanuelle BACQUET et Hélène PRIEGO viendront confronter ce questionnement à l'usage de l'histoire au cœur de l'empire nazi et ici en terre du Nord à l'heure des persécutions antisémites.



Pour s'inscrire : <https://my.weezevent.com/etre-voisin-dans-un-monde-nazi>

Octobre 2025 : partenariat avec l'EPIDE de Cambrai

Un EPIDE, qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2005, le dispositif EPIDE (« Établissement Public pour l'Insertion Dans l'Emploi ») accueille des jeunes volontaires de 17 à 25 ans sans diplôme ou en situation de décrochage, pour les aider à reprendre confiance et s'insérer professionnellement.



Il est placé sous la tutelle conjointe des Ministères du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et des Armées

Les volontaires sont hébergés en internat, suivent un parcours intensif individualisé mêlant remise à niveau scolaire, sport, éducation civique, accompagnement social et formations professionnelles.

Plus de 4 000 volontaires rejoignent chaque année les 20 centres EPIDE répartis à travers la France. Pour le Nord et le Pas-de-Calais, c'est à Cambrai que se situe l'EPIDE.

Nos premières actions avec l'EPIDE de Cambrai

Deux premières séances d'échange, chacune avec un groupe de volontaires différents, ont pu avoir lieu en octobre 2025, grâce à deux de nos médiateurs.

Les volontaires ont d'abord pris connaissance du contexte historique et géographique de l'histoire des Juifs dans le Nord et le Pas-de-Calais à travers l'exposition « Vies brisées, vies sauvées ».

Puis, grâce à un ancrage dans l'histoire locale, celle de 6 cambraisiens déportés, ils ont pu étudier différents parcours, révélateurs de la période : celui de Juifs victimes de génocide, celui d'un résistant.



Chacun de ces parcours a pu s'illustrer ensuite lors d'un temps commémoratif : une séance de nettoyage des Stolpersteine posés pour ces différentes victimes, lors de laquelle les biographies de chacune a pu être lue.

Mais de nouvelles activités sont d'ores déjà prévues. A suivre...



Actions mémorielles

Septembre 2024 : poses de Stolpersteine à Lille

Trois journées de mémoire à Lille en septembre 2024



En septembre 2024, Lille a vu la pose de seize nouveaux Stolpersteine, ces « pavés de mémoire » initiés par l'artiste berlinois Gunter Demnig, en hommage aux habitants persécutés par le régime nazi.

Ces pavés, scellés dans l'espace public devant le dernier domicile des victimes, rappellent leur histoire individuelle et collective à chaque passant qui s'arrête ou trébuche du regard sur leur nom.

En septembre 2024 ont été rappelées les mémoires de Chaja et Jonas Radoszycki, Rivka, Leib et Liliane Rozenpik, Abraham Grudki, Fanny Banach, Sisia et Esther Tobias, Elie Rabinovitch, Blanche et Léon Karmiol, Beila Komar, Gisza et Georges Kurcbard, Rayzla Blank.

Les cérémonies ont eu lieu les 11, 20 et 30 septembre 2024, en présence de descendants, d'élus, d'associations et de nombreux élèves mobilisés à travers un patient travail de mémoire et de recherche biographique, mené avec le soutien de Lille-Fives 1942.

Outre la présence et les prises de parole des descendants, plusieurs élus de Lille (par ordre chronologique) Martine Aubry, Arnaud Deslandes, Audrey Linkenheld, Charlotte Brun et Marie-Pierre Bresson se sont exprimés pour rappeler l'engagement de la ville dans la mémoire des persécutés.



Ces moments, empreints d'émotion, ont été marqués par la lecture de biographies et le dépôt de fleurs en hommage à ces Juifs qui n'ont pas de sépulture.

Les adresses concernées témoignent de la diversité des destins bouleversés à Lille : du centre-ville aux quartiers de Fives et Wazemmes, chaque pavé restitue un visage et une histoire.

La démarche s'inscrit dans un programme pédagogique qui implique chaque année de nombreux élèves, favorisant ainsi la transmission de la mémoire locale et universelle.

La pose des Stolpersteine s'est imposée comme un puissant outil citoyen dans la lutte contre l'oubli et l'antisémitisme, rappelant la nécessité de maintenir vivant le souvenir des persécutés et de défendre les valeurs d'humanité. La communauté scolaire, les descendants et la population lilloise ont collectivement salué l'importance de cette initiative, appelée à se poursuivre dans les prochaines années.

Un grand merci à la Ville de Lille, aux enseignants et aux familles, pour leur engagement dans cette entreprise de mémoire partagée.



La liste complète des adresses et des biographies des Stolpersteine de Lille est disponible sur le site de la Ville de Lille à cette adresse : <https://www.lille.fr/Participer/Agir-pour-l-egalite/Memoire-et-lutte-contre-l-antisemitisme>

Octobre 2024 : inauguration du square à Marcel Hoffmann à Hellemmes



Après la reconnaissance officielle de Marcel Hoffmann comme Juste parmi les Nations, la Ville d'Hellemmes lui a rendu hommage le 19 octobre 2024 en inaugurant un square à son nom, situé derrière l'ancien hôtel de ville, face à la maison où il habitait.

Devant un public venu en nombre, dont plusieurs de ses petits-enfants, Henriette Lerner ainsi que le fils d'Aline Kurcbard, tous deux sauvés par Marcel Hoffmann, la cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère à la fois solennelle et émue.

Le maire, Franck Gherbi, a salué la mémoire d'un homme « dont le courage continue d'inspirer les jeunes générations ». Un représentant du conseil communal d'enfants a également pris la parole, avant que l'harmonie municipale ne conclue la cérémonie en musique.

La présence des enfants sauvés et des descendants du cheminot a rappelé la portée humaine et universelle de cet engagement. Les prises de parole ont souligné que de tels gestes doivent rester sources d'inspiration et de résistance aujourd'hui, car ils incarnent la préservation de notre humanité face à la violence et à l'indifférence. C'est tout le sens du travail de mémoire porté collectivement par la commune, l'association Lille-Fives 1942 et Yad Vashem : rappeler que des personnes ordinaires peuvent accomplir des actes extraordinaires, et que leur exemple doit faire rempart contre l'oubli.

La journée s'est poursuivie au Kursaal avec la projection du documentaire « Sauvons les enfants ».

En inscrivant le nom de Marcel Hoffmann dans le sol d'Hellemmes, la commune inscrit aussi durablement sa mémoire dans celle de la cité, rappelant à tous que la générosité et le courage éclairent le chemin de la solidarité et restent le meilleur rempart contre l'oubli.



Mars 2025 : remise de médaille de Juste parmi les Nations à René Douce



C'est le 16 mars dernier que la Préfecture de Lille accueillait la cérémonie de remise de médaille de Juste parmi les Nations de René Douce, cheminot et résistant.

La médaille a été remise à ses descendants en présence de ses deux petites-filles, Françoise Blanquart et Annie Lebègue, ainsi que deux personnes sauvées sur le quai de la gare de Lille-Fives, Henriette Lerner et Eric Adamski.

René Douce s'est illustré lors de la rafle du 11 septembre 1942 à la gare de Lille-Fives, où il a courageusement contribué à sauver des dizaines de Juifs, notamment en les cachant dans différents locaux de la gare et en organisant leur mise à l'abri, au péril de sa propre sécurité.



Au-delà de son rôle-clé lors du sauvetage, René Douce a aussi été un acteur essentiel du comité de secours clandestin qui s'est constitué par la suite, regroupant cheminots et membres de la communauté juive, afin de soutenir les familles dans la clandestinité.

Plusieurs personnalités ont pris la parole lors de cette cérémonie, dont le préfet Bertrand Gaume, Jean-Claude Lewin, représentant de Yad Vashem, ainsi qu'Alain Leray pour la SNCF. Chacun a rappelé le rôle exemplaire de René Douce, son engagement dans la résistance et la solidarité, ainsi que l'importance de perpétuer la mémoire de tels actes de bravoure.



Dominique Leser, président de Lille-Fives 1942, a en outre souligné l'émotion ressentie en réalisant que, si le grand-père de Françoise Blanquart et Annie Lebègue et le sien s'étaient connus dans des circonstances difficiles, c'est ensemble qu'ils étaient réunis pour rendre hommage à leur engagement héroïque.

Avis de recherche : Justes parmi les Nations

De nouveaux dossiers sont en cours de constitution. D'autres pourraient être ajoutés, et nous avons aux côtés du Comité Français pour Yad Vashem lancé l'avis de recherche suivant :



AVIS DE RECHERCHE

En septembre 1942, à la gare de Lille-Fives en septembre 1942, des cheminots ont contribué à sauver des juifs, adultes et enfants.

Paul BANQUART, né le 7.03.1895
Henri DEBERT, né le 26.12.1903
Augustin HANDTSCHOEWERKER, né le 7.11.1899
Raymond LEMEUNIER, né le 12.02.1905
Raymond LENGLET, né le 9.07.1907

Si vous connaissez des personnes aidées/sauvées par ces hommes, si vous possédez des documents relatifs au sauvetage du 11 septembre 1942, contactez-nous :

contact@yadvashem.fr

Printemps 2025 : nettoyage des Stolpersteine

Ce sont deux moments exceptionnels que nous avons vécus grâce aux amis de l'Association, ceux du nettoyage des pavés posés à Lille depuis 2023.

Tout d'abord le 23 mars à l'initiative de l'UEJF et de « Make their Memory Shine », nous sommes allés nettoyer les pavés posés en centre-ville, particulièrement aux environs de la Place de la République.

Ce sont les pavés des familles auxquels nous avons rendu hommage en les nettoyant, mais aussi en rappelant les biographies de ces personnes que symbolisent ces pavés posés dans le sol devant leur dernier lieu de vie.

Plusieurs enfants étaient présents et ont ajouté des mentions de leur inspiration, ce dont la Voix du Nord s'est d'ailleurs fait l'écho.

Ethan Bergman, président de « Make their Memory Shine » était spécialement venu pour l'occasion. Nous adressons nos plus sincères remerciements vont à François Goguenheim, co-président du CRIF Hauts-de-France pour sa participation active.

Le 3 mai, à quelques jours de la journée de l'Europe, c'était une délégation d'Erfurt, en Thuringe, qui avait décidé de réaliser le nettoyage de différents pavés.



Ceci fut rendu possible par nos amis de l'ACLE, association de jumelage Cologne-Lille-Erfurt et de ses deux dynamiques co-présidentes, et en présence de Jérôme Pianezza, adjoint en charge de la lutte contre les discriminations et de la coopération internationale de la ville de Lille.

LES ÉCHOS DE LA DÉSSE

CRAIE DU SOUVENIR

Rue de Valmy, le stolpersteine, pavé de la mémoire, installé en l'honneur de Beila Komar, déportée au camp d'extermination d'Auschwitz en 1942, ne laisse visiblement pas indifférent.



Il y a quelques semaines, cette microplaque, pourtant installée récemment, a été légèrement déplacée afin de la rendre plus visible. Ces derniers jours, et avant les pluies, une main anonyme (et enfantine ?) a cerné ce petit monument de traits de couleurs, enrichis d'une invitation : « Souvenez-vous ! »

Un moment à la fois émouvant et enthousiasmant autour du rappel des vies des familles. Le rappel de ces parcours de vies brisées par la persécution suivi du nettoyage du symbole que représentent les Stolpersteine contribuer à pérenniser leur mémoire.

Pour cette journée mémorable, le groupe de l'ACLE s'est également rendu au Musée de la Résistance de Bondues pour une visite passionnante, suivie du dépôt d'une gerbe en hommage aux 68 fusillés exécutés sur place.

A noter que pour ces deux séances de nettoyage, plusieurs élèves qui avaient contribué à la pose desdits pavés avaient souhaité être présent, démontrant par là-même que la mémoire de ces jeunes n'est pas volatile : elle se perpétue et se partage.



Poses de Stolpersteine à Roubaix

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ! », aurait dit Mark Twain.

Roubaix est une ville riche d'histoire, mais réputée difficile, et certains étaient convaincus qu'il serait difficile pour l'association d'organiser des poses de Stolpersteine. Parce que Roubaix a également été témoin des persécutions du nazisme, en particulier celle des Tsiganes et des Juifs.

Alexandre, Flore et Henri Raby



Le 9 mai dernier, une première cérémonie de poses de Stolpersteine rendait hommage à ces trois persécutés raflés au 36 boulevard de Cambrai.

Alexandre a été assassiné à Auschwitz en août 1943. Flore et Henri sont revenus l'été 1945.

L'événement était préparé depuis des mois dans la famille, au sein du lycée Turgot de Roubaix et dans l'association. On soulignera la très grande joie à se retrouver enfin tous ensemble pour honorer les mémoires de Alexandre et de ses enfants Flore et Henri Raby.

Ce sont les élèves du Lycée Turgot, celui-là même où avait étudié Henri Raby à la fin des années 1920, qui ont travaillé sur les biographies de la famille... ils sont allés bien plus loin : ils ont eux-mêmes écrit, composé, interprété et enregistré dans des conditions professionnelles un rap évoquant l'histoire de ces trois persécutés, dont voici un extrait des paroles :

*« Les papiers sont faux mais son courage est pur,
elle vit chaque jour comme une épreuve qui dure,
retenue avec ses faux papiers,
il se trouve que son chemin s'est refermé,
pour son frère elle défie les moments durs,
juin 45 à Roubaix le retour,
elle a galéré, galéré, galéré, galéré,
une femme, une icône et une armure,
une vie simple, douce, loin de l'orage,
elle reprend le commerce avec son courage »
« Henri, Alexandre et Flore, quoi qu'il arrive
on ne vous oubliera pas »*



Un moment suspendu, touchant et étonnant de sincérité. Une prise de conscience aussi par ces élèves eux-mêmes qu'ils étaient capables de graver des montagnes si on leur faisait confiance.

Merci à eux et à leur enseignante Léa Broy. Une belle leçon pour chacun de nous.

Charlotte, Joseph, Lili, Robert et André Keller-Rosenberg



*« Elle s'appelait Lili, elle avait juste 11 ans,
Sa vie c'était douceurs et nuages blancs
Mais d'autres gens en avaient décidé autrement » (*)*

Cinq nouveaux Stolpersteine ont été posés à Roubaix pour la famille Keller-Rosenberg déportée en décembre 1943. Charlotte et ses trois enfants, Lili, Robert et André ont été déportés à Ravensbrück puis Bergen-Belsen.

Leur père, Joseph, a été déporté à Buchenwald où il a été assassiné quelques jours avant la libération du camp.



Charlotte et ses enfants sont revenus en 1945 après 18 mois d'enfer.

Depuis plus de 40 ans, Lili témoigne inlassablement en France et à l'étranger. Après la pose des Stolpersteine, les élèves de CM1-CM2 de l'école Voltaire-Diderot de Lili et Robert ont été avec leurs enseignants Madame Darcheville et Monsieur Bray les acteurs émouvants de cette cérémonie.



Le public était très nombreux et nous sommes heureux que des établissements scolaires ayant déjà reçu l'association ou ayant posé des Stolpersteine à Lille aient fait le déplacement avec leurs élèves pour assister à cette pose, en particulier le Collège Immaculée Conception de Bailleul, le Lycée Valentine Labbé de La Madeleine, l'École Européenne Jacques Delors et l'Institution Sainte-Odile de Lambersart.

Après la pose des Stolpersteine, une fresque a été inaugurée à l'école Voltaire-Diderot où les élèves avaient préparé une chanson en l'honneur de Lili.



(*) Paroles extraites de la chanson écrite par les élèves de l'école Voltaire-Diderot sur l'air de la chanson « Comme toi » de Jean-Jacques Goldman.

Félicitations !

Notre association est fière de compter dans son équipe Emmanuelle Bacquet, enseignante d'Histoire et de Géographie, qui s'est vue décerner le 3 octobre la médaille de l'Assemblée nationale.

Cette initiative de Madame Brigitte Liso, députée de la circonscription de l'établissement où enseigne Emmanuelle, a été concrétisée par une remise « surprise ».

Merci à Madame Liso pour cette initiative et ce message de félicitations.



Très fière d'avoir remis aujourd'hui, la médaille de l'Assemblée nationale à Madame Emmanuelle Bacquet 🇫🇷

Enseignante à l'institution Sainte-Odile à [#Lambersart](#) et membre de l'association Lille-Fives 1942, elle incarne avec passion le rôle de gardienne de la mémoire 🇫🇷

À travers la création de l'atelier « Histoire et mémoire », elle a permis à ses élèves d'être récompensés par le Concours national de la Résistance et de la Déportation ainsi que par le Prix académique de l'éducation citoyenne.

Passeuse de mémoire, citoyenne engagée, elle transmet à ses élèves, la mission de devenir à leur tour les messagers d'une histoire douloureuse.

Lui remettre cette médaille, c'est honorer son parcours exemplaire, son engagement pour le devoir de mémoire, et l'empreinte inestimable qu'elle laisse à ses élèves.

Un grand merci à M. Deprecq, chef d'établissement, et à Mme Sandt pour l'organisation de cet événement.

Merci également à M. Lewin, délégué régional du [Comité français pour Yad Vashem](#), à M. Bonnaud, co-président du [CRIF](#) des HDF ainsi qu'à M. Leser, président de [Lille-Fives 1942](#), pour leur présence plus que symbolique.



Autour de l'association

Le Train de Loos : l'un des derniers convois de déportation



Les prisons d'Arras, Douai, Cambrai et Valenciennes sont évacuées vers celle de Loos. La surpopulation devient telle que des prisonniers qui, pour la plupart n'avaient jamais été jugés, s'entassaient dans les couloirs, à même le sol.

Le 1er septembre 1944 à l'aube, les gardiens réveillent brutalement les détenus. Menottés deux par deux, ils sont transférés en camion vers Tourcoing. Malgré la présence de quelques résistants de Wattrelos, lourdement surpassés en nombre et en armement, le convoi s'organise. Vers 17h30, 866 hommes s'entassent à environ 80 par wagon de marchandises, certains encore remplis de ciment.

Le train traverse la Belgique. À Mouscron et Courtrai, 14 jeunes détenus parviennent à s'évader. Malgré l'épreuve, le moral tient : certains entonnent la Marseillaise, d'autres l'Internationale.

Quatre jours et quatre nuits sans eau ni nourriture (hormis un colis de la Croix-Rouge pour les plus chanceux), le train arrive le 5 septembre à Cologne. 245 détenus sont envoyés à Mülheim pour des travaux de remblaiement.

Le 7 septembre, plus de 600 autres sont dirigés vers le camp de concentration de Sachsenhausen, près de Berlin. Matricule, tenue rayée, triangle national, quinze jours de quarantaine sous les brimades et les

coups : l'enfer concentrationnaire commence. Le mois suivant, ils sont dispersés dans différents camps nazis.

Sur les 866 déportés du 1er septembre 1944, seuls 245 reviendront à partir du printemps 1945. Certains mourront peu après auprès de leur famille.

Le Train de Loos fut l'un des derniers convois à quitter la France, et le dernier du Nord.



Photo : la Voix du Nord

A signaler le site internet de l'Amicale du Train de Loos (<https://traindeloos.fr>) ainsi que l'ouvrage collectif « [Histoire et mémoire des déportés du Train de Loos](#) » publié par La Voix éditions, qui recensent les biographies des déportés de ce train.

Journée d'étude à Kazerne Dossin de Malines

Le 10 septembre dernier, Kazerne Dossin à Malines accueillait une journée exceptionnelle dédiée à la rafle du Nord et du Pas-de-Calais.



Parmi les participants : l'ambassadeur de France en Belgique, des représentants d'instances officielles dont Mady Dorchie, conseillère régionale au Devoir de Mémoire des Hauts-de-France, des délégations d'organisations belges et françaises, ainsi que des élèves du Lycée français Jean Monnet.

La matinée débutait par une visite approfondie du musée et du mémorial guidée par Laurence Schram, Senior Researcher de Kazerne Dossin, suivie d'une émouvante cérémonie de dépôt de gerbes.



L'après-midi, plusieurs experts retraçaient les itinéraires de déportation et les parcours des victimes originaires du Nord de la France. Dominique Leser, président de Lille-Fives 1942, interrogeait pour sa part les raisons, les moyens et l'état d'esprit qui sous-tendent l'exigence de commémorer et de témoigner.



Enfin, Georges Komar, rescapé de la rafle du 11 septembre 1942, livrait un témoignage personnel après avoir enregistré le nom de sa mère, Beila Komar (née Galika), disparue à Auschwitz, dans le cadre du projet « Chaque nom compte » : ce projet enregistre et énonce les noms des déportés un par un, afin que leurs voix continuent de résonner dans la mémoire collective.

Tomas Baum, directeur de Kazerne Dossin, soulignait l'importance de l'événement : « *Nous sommes réunis pour ne pas les oublier. Pour faire vivre leurs noms, leurs histoires, leur humanité. C'est par la mémoire, partagée et transmise, que nous restons fidèles à leur souvenir et vigilants face aux défis d'aujourd'hui.* »

Cérémonie du 11 septembre 1942 à Lille



Chaque année, la ville de Lille accueille à la gare Saint Sauveur une cérémonie rappelant la rafle et le sauvetage du 11 septembre 1942.

Cette année, le maire de Lille, Arnaud Deslandes, a présidé la cérémonie, avec à ses côtés le maire honoraire Martine Aubry, le sous-Préfet Pierre Gilardeau et Guy Bensoussan, Président de la communauté juive de Lille.

Chacun a pu rappeler la responsabilité de chacun de préserver la mémoire pour que l'horreur de la Shoah ne se reproduise jamais, sur l'importance d'éduquer les jeunes générations.

Les élèves présents ont lu solennellement les noms des 74 enfants déportés dans ce convoi de plus de 500 Juifs, dont seuls 17 personnes sont revenues.



Cérémonie en hommage aux 68 résistants fusillés au Fort de Bondues



Chaque année, la commune de Bondues honore les résistants qui furent fusillés dans le fort qui abrite aujourd'hui le musée de la Résistance.

Ce 20 septembre, c'est après un dépôt de gerbes au monument aux morts qu'accompagné de l'orchestre municipal et des porte-drapeaux, les participants se sont rendus dans la Cour Sacrée du Fort.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'ont été écoutés les parcours et les lettres d'adieu des résistants Georges Charles et Pierre Prévost : ils ont défendu leur pays, la démocratie et ses valeurs, et sont des exemples de courage à rappeler sans cesse et à transmettre aux jeunes générations.

Après les prises de parole des officiels et des associations mémorielles, le moment fort de l'allumage de la Flamme dans la Cour Sacrée, marque la permanence du souvenir et de l'engagement.



Remise du prix Samuel Paty

Le prix Samuel Paty a été créé en 2021 à l'initiative de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie (APHG), à la suite de l'assassinat de ce professeur par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020.

La quatrième remise des prix s'est tenue le 18 octobre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Présidée par le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, aux côtés notamment de Gaëlle Paty, sœur de Samuel Paty, elle rassemblait enseignants, élèves lauréats, familles et responsables académiques.



Le thème du prix pour l'année scolaire 2024/2025 était « Comment règles et lois nous protègent-elles de l'injustice ? ».

Lors de son discours introductif, la présidente de l'APHG Joëlle Alazard rappelait le souvenir de l'assassinat dans des circonstances similaires d'un autre professeur, Dominique Bernard :

« Ces deux assassinats ne font qu'un... »

Dominique Bernard serait encore en vie si Samuel [Paty] n'avait pas été assassiné.

Aussi, disons-le clairement : le 16 octobre 2020, en ôtant la vie à un professeur d'histoire-géographie, à un enseignant chargé de former des citoyens libres et éclairés, libérés de toute assignation identitaire et libres d'exprimer leur opinion, c'est toute l'école républicaine – et les valeurs qu'elle transmet – qui ont été attaquées.



Car être professeur, c'est croire que la parole peut l'emporter sur la peur. C'est croire que l'intelligence peut désarmer la violence. C'est croire que, dans une salle de classe, l'humanité se construit chaque jour, face à l'ignorance, face au fanatisme.

Samuel Paty incarnait cette confiance. Comme nous tous, il n'enseignait pas seulement des savoirs. Il offrait aux élèves ce qu'on offre de plus précieux : la possibilité de comprendre par eux-mêmes, de penser en liberté. C'est cela qu'on a voulu faire taire. »

Désignés par un prestigieux jury présidé par Christophe Capuano, neuf prix ont été remis à des classes du secondaire de toute la France, saluées pour leurs projets collectifs illustrant la liberté d'expression, la démocratie et l'engagement civique. La liste des lauréats est consultable via ce lien :

<https://www.aphg.fr/PALMARES-DU-PRIX-SAMUEL-PATY-SESSION-2025>

Les prises de parole lors de cette cérémonie ont particulièrement porté sur la transmission du courage, la défense intransigeante de la liberté d'expression et l'importance du débat démocratique à l'école contre toutes les formes de censure ou de violence, rappelant que l'École reste le premier lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du respect de l'autre.

Tous les intervenants ont ainsi appelé à "faire vivre les valeurs de la République" et à "ne jamais céder face à la peur".

La cérémonie s'est achevée sur le dévoilement du thème (et de l'affiche) du Prix 2025/2026 : « *Débattre pour faire vivre la démocratie !* »



Au cœur des archives de Lille-Fives 1942

La lettre d'Henri Raby

Nous inaugurons aujourd'hui un nouveau format destiné à partager les recherches et découvertes de notre association, et d'offrir un regard renouvelé sur la communauté juive de la région entre 1939 et 1945.

Depuis plus d'un an, nous menons un vaste travail de dépouillement d'archives, dans plusieurs centres en France, pour reconstituer avec la plus grande précision possible les parcours des familles juives du Nord et du Pas-de-Calais. Ce projet s'inscrit dans la préparation d'une publication éditoriale à venir.

Les poses de Stolpersteine, ces « pavés de la mémoire » que nous avons d'ores et déjà posés à Lille et Roubaix, ont déjà exigé de nombreuses heures de recherches, aussi bien dans les fonds publics que dans les archives familiales.

Le 9 mai 2024, l'association Lille-Fives 1942 a procédé à la pose de trois Stolpersteine au 36, boulevard de Cambrai à Roubaix, en hommage à Alexandre Raby et à ses enfants, Flore et Henri.

Alexandre a été assassiné à Auschwitz. Flore et Henri, déportés dans le même convoi, ont survécu.

Jusqu'à récemment, le parcours d'Henri après son arrestation restait obscur. Il se révèle aujourd'hui tout à fait exceptionnel. Sa déportation depuis la Kazerne Dossin de Malines vers Auschwitz laissait penser qu'il avait été arrêté dans le Nord. Mais la consultation de son dossier au Service Historique de la Défense à Caen a bouleversé cette lecture et ouvert de nouvelles perspectives¹.

Les dossiers administratifs de l'après-guerre sont souvent arides, répétitifs, parfois décourageants. Les familles de victimes y ont mené de longues démarches pour faire reconnaître la disparition ou la mort de leurs proches. Quant aux rescapés, ils ont dû prouver leur détention, témoigner, rassembler des attestations pour être reconnus comme déportés politiques, internés ou résistants.



Henri RABY
1922 - 2008

À première vue, le dossier d'Henri Raby ne se distingue pas des autres. Mais au milieu des formulaires dactylographiés et des lettres officielles, un document attire l'œil : un papier à lettres plus fin, une écriture manuscrite.

Il s'agit d'une lettre datée du 14 juin 1952, adressée par Henri au Ministère des Anciens Combattants. Il y répond à un courrier du 22 avril précédent, qui lui demandait de prouver par attestation son appartenance à un mouvement de Résistance. Nous y découvrons un parcours jusqu'alors inconnu.

L'attestation jointe, rédigée sur papier à en-tête du Mouvement de Libération Nationale et ornée d'une Croix de Lorraine, certifie qu'Henri Raby « a appartenu à l'Armée Secrète MUR Corrèze du 13 juin 1943 au 23 décembre 1943. Après l'attaque du camp de La Besse le 15 novembre 1943, le groupement étant dispersé, RABY fut autorisé à tenter de rejoindre les F.F.L. par l'Espagne. C'est au cours de cette tentative qu'il fut arrêté le 30 décembre 1943 par la Gestapo et déporté à AUSWITZ [sic] jusqu'au 27 janvier 1945, date de sa libération. »

Henri Raby avait vingt et un ans. Vingt et un ans, et déjà résistant.

¹ DAVCC, 21 P 650067

Très vite, les interrogations se multiplient.

Quand Henri a-t-il réussi à quitter le Nord, à traverser la zone interdite pour rejoindre un maquis corrézien ? Pour quelles raisons, arrêté par la Gestapo à proximité de la frontière espagnole, a-t-il été transféré à travers toute la France pour finalement être déporté depuis la Belgique ? Et comment a-t-il échappé au massacre du maquis de La Besse ?

Sur Internet, nous disposions d'une étude consacrée à Alexandre Raby, le père d'Henri, ainsi qu'à une partie de la famille. Toutefois, il n'y était nullement question de l'engagement résistant du fils. De même, son nom n'apparaissait pas dans le glossaire de l'ouvrage collectif « Être juif dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1939-1945 », paru en 2022. Néanmoins, il figurait dans un tableau répertoriant les déportés de 1944, avec un point d'interrogation dans la colonne « motif » de l'arrestation.

Il convenait donc de vérifier, aux Archives départementales du Nord, si Henri avait ouvert un dossier de combattant volontaire de la Résistance².

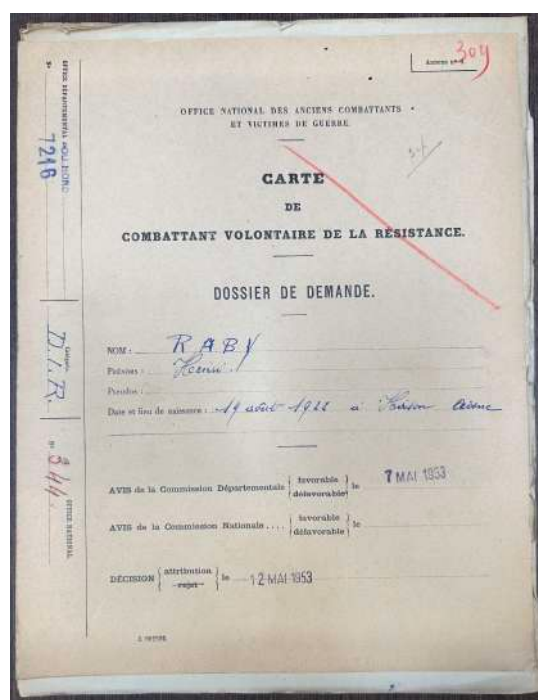
Ce dossier nous apprend que le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre lui a attribué une carte de déporté résistant le 28 octobre 1952.

On y découvre qu'il était étudiant en bonneterie à l'Institut Colbert de Tourcoing et qu'il avait quitté Roubaix le 26 mai 1943 pour se rendre d'abord à Grenoble, puis rejoindre un maquis en Corrèze.

Il y déclare ensuite : « *Je partais en Espagne et ai été arrêté dans le train en direction de Pau par la Gestapo, qui me suivait paraît-il depuis Toulouse.* »

Il y détaille son parcours à travers plusieurs prisons avant sa déportation : Biarritz, Mont-de-Marsan, le fort du Hatz à Bordeaux, la prison de Loos près de Lille, la prison Saint-Gilles à Bruxelles et enfin le centre d'internement de la Kazerne Dossin à Malines.

Henri a donc été arrêté le 30 décembre 1943 à Saint-Gaudens par la Gestapo et le service des douanes allemands, « *alors qu'il tentait de rejoindre la frontière espagnole pour gagner l'Afrique du Nord* ».



Nous ne trouvons, dans ce premier dossier, aucun détail sur le rôle précis d'Henri au sein de la Résistance. Mais un autre dossier, conservé aux archives de Vincennes, semble en détenir davantage. Nous décidons donc de le consulter³.

Celui-ci, rempli par Henri en janvier 1948, livre des éléments essentiels. Il y explique avoir obtenu un sursis à sa première convocation au STO, en décembre 1942, avant de quitter Roubaix après les deux suivantes.

À partir du 13 juin 1943, il est pris en charge par une filière de Sète qui l'envoie d'abord à Tulle. Là, il rencontre plusieurs responsables de la Résistance qui, par un réseau de contacts, le dirigent vers Sainte-Féréole, en Corrèze. C'est là qu'il « prend le maquis » et devient chef de groupe, sous la direction d'Albert Uminski.

Dans son dossier, Henri décrit les missions qui furent les siennes : « *J'ai participé à un parachutage, déplacé des armes, assuré le ravitaillement, fabriqué de fausses cartes d'identité et de ravitaillement pour les camarades du maquis. Je faisais partie du groupe attaqué par les SS de Limoges le 13 novembre 1943.* »

² Archives départementales du Nord, 2638 W 244

³ SHD Vincennes, GR 16 P 496793

Henri est bientôt nommé intendant d'un groupe de soixante-dix hommes. Il appartient alors à l'Armée secrète du MLN-MUR, dans la région de la Basse-Corrèze. Homologué sergent, il sert sous les ordres du capitaine Georges Guédin, basé à Brive. C'est ce dernier, avec le lieutenant Breton, qui le nomme chef de groupe.

Nous apprenons qu'Henri a échappé au massacre de son maquis grâce à un concours de circonstances. Il avait obtenu de ses supérieurs la permission de retourner à Roubaix pour rendre visite à sa mère, gravement malade.

Resté en contact avec Albert Uminski, il revient en Corrèze le 11 décembre 1943. Là, il déplace les armes parachutées vers un autre lieu, puis décide de rejoindre l'Armée d'Afrique ou peut-être l'Angleterre — son groupe ayant été anéanti.

Nos recherches nous conduisent alors à un article du Maitron qui retrace en détail l'attaque du maquis⁴. Quelques jours avant l'assaut, les maquisards avaient répondu à l'appel lancé à la BBC par le général de Gaulle : celui de fleurir les monuments aux morts le 11 novembre. La mémoire collective a davantage retenu le défilé du 11 novembre 1943 à Oyonnax. Celui de Sainte-Féréole est tombé dans l'oubli.

C'est finalement la lecture d'un article du journal La Montagne, relatant une conférence consacrée au massacre du maquis, qui fait progresser nos recherches⁵. Très vite, un contact s'établit avec l'historien Pascal Bousseyroux, dont les travaux nous permettent de documenter avec précision le parcours d'Henri en Corrèze.

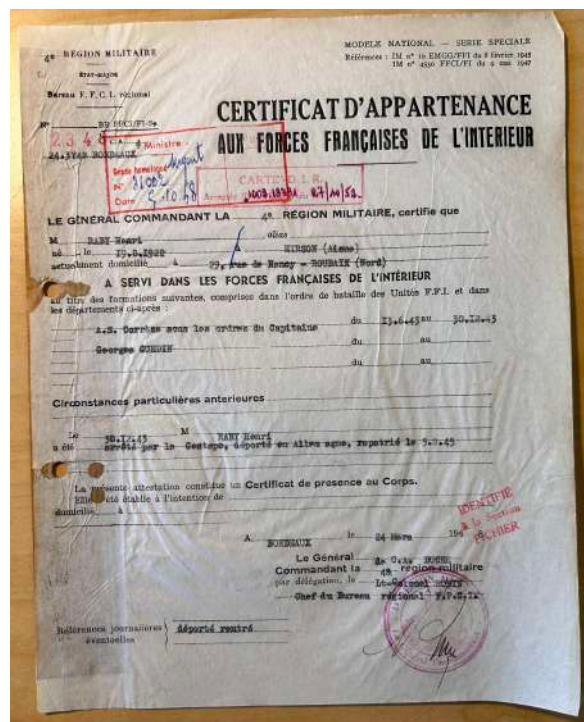
Henri, sous le surnom d'Henri IV, s'était alors installé dans un abri sous roche, en compagnie d'une dizaine d'autres jeunes résistants. Ce petit campement, l'un des tout premiers maquis constitués dans la région, avait été surnommé « La Cabane cubaine » sur le lieu-dit du « Trou au loup ». Les jeunes hommes y vivaient dans la clandestinité, armés grâce au soutien de l'Armée secrète et régulièrement ravitaillés par les habitants des environs.

Un documentaire retrace cet épisode⁶.

À l'automne 1943, les infiltrations d'eau les obligent à quitter leur refuge pour s'abriter dans les fermes voisines du Treuil et de La Besse. C'est là que se poursuivent leurs activités de résistance, jusqu'à l'attaque tragique du maquis.

Monsieur Bousseyroux nous communique un témoignage d'Henri : « *Le 11 novembre à l'initiative de la radio de Londres nous avons défilé dans Sainte-Féréole, bravant allemands et collabos. Dans la nuit du 14 au 15 j'étais de garde jusqu'à 7 h du matin puis devais me rendre à Sainte-Féréole. Je n'ai donc pas participé au combat. Encerclé par un ennemi supérieur en nombre et en armement, mes camarades se battirent en héros. Faits prisonniers, ils furent massacrés dans le champ qui se trouvant derrière ce monument. Le reste du groupe devait décrocher en emportant le lieutenant WILLIAMS blessé grièvement.*

Connaissant bien la forêt, ils s'échappèrent en se disséminant. Il faut remercier la population de Sainte-Féréole qui malgré le danger les a cachés et hébergés jusqu'à ce qu'ils soient regroupés dans d'autres camps. »⁷



⁴ <https://fusilles-40-44.maitron.fr/sainte-fereole-correze-15-novembre-1943/>

⁵ https://www.lamontagne.fr/donzenac-19270/actualites/des-temoignages-percutants_14597775/

⁶ *Il y avait la forêt des Saulières... Histoire d'un maquis en 1943*, DVD de 52 minutes réalisé par l'association « Histoire et Mémoire en Corrèze » avec le partenariat du Conseil Départemental de Corrèze.

⁷ Archives départementales de Corrèze, *Fonds du commandant Gao (René Jugie)*, 60 J 347



Nous cherchons à présent à comprendre pour quelle raison Henri arrêté à Saint-Gaudens dans le sud est remonté à travers toute la France pour être déporté par la Belgique.

Le témoignage familial se révèle ici déterminant. La Gestapo, responsable de son arrestation, cherchait à identifier l'origine des faux papiers détenus par Henri. Les investigations les ont conduits jusqu'à sa sœur Flore, qui vivait toujours à Roubaix.

Henri est le troisième résistant agenouillé en partant de la gauche.

Source : <https://www.saulieres.net/les-maquis/le-film-il-y-avait-la-foret-des-saulieres>

Le dossier de Flore, conservé au Service historique de la Défense de Caen, confirme cette piste : le motif de son arrestation mentionne « faux papiers », avec la précision explicite « arrestation de mon frère ».8

Henri arrive à Auschwitz au début du mois d'août 1944. Les élèves d'une classe de Première du lycée Turgot de Roubaix, encouragés par leur enseignante d'histoire, ont travaillé sur les archives relatives à son parcours.

Le jour de la cérémonie de pose des pavés commémoratifs de sa famille, ils ont lu leurs biographies. En voici un extrait :

« Si « Henri » était un mot commun, il signifierait sans doute courage, volonté et force. À Auschwitz, il travaille dans les champs, échappant à neuf sélections successives. Même blessé ou malade à l'infirmerie, il se lève, bombe le torse, et lutte pour survivre. Le 27 janvier 1945, lors de la libération du camp, Henri a le pied cassé et ne peut rejoindre sa sœur ni ses camarades pour le retour. Il reste pour se faire soigner et est transféré en train à Bucarest, où il contracte le typhus. Trop affaibli pour repartir, il est envoyé à Odessa, manque le dernier bateau et rejoint finalement Paris via Nuremberg et un transport aérien. Il finit enfin par rentrer à Roubaix.

Le courage d'Henri Raby est une véritable leçon de résistance, de ténacité et d'espoir. »

Henri faisait effectivement partie du groupe des 7 000 prisonniers jugés « intransportables », laissés sur place. Son visage est présent sur un film tristement célèbre, tourné par un soldat soviétique après la découverte du camp le 27 janvier 1945⁹.

Après ces semaines de libération, mais aussi de douleurs et de souffrances, Henri rentre en France. Il passe par l'hôtel Lutétia le 3 août 1945 et retrouve enfin son foyer à Roubaix le 5 août. Il ne pèse alors que 42 kilos et souffre de graves séquelles physiques.

La reconstitution du parcours d'Henri Raby a été un travail long et minutieux, mêlant archives et témoignages. Cette enquête montre combien il est essentiel de croiser les sources pour se rapprocher au plus près de la vérité historique.

La pose du pavé de mémoire d'Henri a fédéré de nombreuses personnes d'horizons divers : archivistes, enseignants, élèves et membres de sa famille. Son parcours est aujourd'hui mieux connu, mais beaucoup d'autres restent encore à documenter.

⁸ DAVCC, 21 P 567555

⁹https://ressources.memorialdelashoah.org/notice.php?q=fulltext%3A%28henri%20raby%29%20AND%20id_pers%3A%28%2A%29&spec_expand=1&start=0

Le sauvetage de 10 000 enfants en Grande-Bretagne

Si vous vous promenez un jour dans l'est londonien, vous passerez peut-être près de la gare de Liverpool Street, coincée entre la City et les quartiers de Whitechapel et Spitalfields.

À la gare de Liverpool Street, une discrète plaque rappelait jusqu'en 2003 l'arrivée d'enfants juifs sauvés de l'Europe nazie. Cet épisode méconnu en France, pudiquement appelé Kindertransport (transport d'enfants), débuta à l'automne 1938.



Coll. Centrum Judaicum de Berlin

Dans l'Allemagne nazie, l'Autriche, une partie de la Tchécoslovaquie et la Pologne, les mesures antisémites se durcissaient. La Nuit de Cristal des 9-10 novembre 1938, déclenchée après l'assassinat à Paris du diplomate Ernst vom Rath, transforma des manifestations « spontanées » en pogroms. Cette violence démontra que les Juifs n'étaient plus en sécurité. Beaucoup choisirent l'exil vers la France ou les États-Unis.

Face à l'urgence, la Grande-Bretagne agit. Le 21 novembre 1938, Londres autorisa un nombre indéfini d'enfants de moins de 17 ans à s'établir outre-Manche moyennant un dépôt de 50 livres, avec un statut de réfugié temporaire – l'idée étant qu'ils rejoindraient plus tard leurs parents.

Le premier convoi quitta l'Allemagne le 1er décembre 1938 et arriva à Liverpool Street le lendemain avec 196 orphelins juifs. D'autres trains partirent de Berlin, Prague et Vienne vers les Pays-Bas et la Belgique, puis l'Angleterre.

Parmi les sauveteurs, Nicholas Winton, banquier britannique d'origine juive, ouvrit à Prague un bureau d'assistance qui permit de sauver 669 enfants tchèques. En Grande-Bretagne, une chaîne de solidarité interconfessionnelle se mobilisa pour héberger ces mineurs, dont la plupart ne revirent jamais leurs parents. Les plus de 14 ans participèrent à l'effort de guerre dans les champs.

Après la déclaration de guerre, la peur des espions entraîna l'internement de près d'un millier de jeunes germanophones de plus de 16 ans, certains déportés au Canada ou en Australie.



Nicholas Winton en 1938
(*Holocaust encyclopedia, USHMM, Washington*)

Entre 1938 et 1940, plus de 10 000 enfants furent sauvés.

Leurs descendants perpétuent le souvenir de leurs sauveteurs. Désormais, cet événement qui n'était matérialisée que par une plaque discrète visible est bien plus visible : c'est en 2006 que cette statue de bronze fut inaugurée à Liverpool Street en leur mémoire.



Statue du Kindertransport
(*photo : Grégory Célerse*)

Vie de l'association

Nouveau site internet

L'association a lancé un site internet, visible à cette adresse : www.lillefives1942.org

L'actualité de nos actions est consultable sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, X (ex-Twitter) et Bluesky.



www.facebook.com/lillefives1942



www.instagram.com/lillefives1942



x.com/LilleFives1942



[@lillefives1942.bsky.social](https://lillefives1942.bsky.social)

Assemblée Générale du 22 juin 2025

La présence de nos adhérents était nombreuse lors de cette AG le 22 juin 2025, dans une chaleur étouffante. Une dynamique très encourageante !

Un rapport d'activité complet pour l'année passée a été présenté pour les différents axes traités par l'Association :

- L'axe Éducatif, avec un nombre toujours croissant de médiations dans les établissements et l'élargissement des partenariats,
- L'axe Mémoriel avec notamment des poses de Stolpersteine, la remise de médaille des Justes parmi les Nations à René Douce ou la conclusion d'un partenariat avec Yad Vashem et la SNCF en vue de nouvelles reconnaissances de Justes parmi les Nations.
- La représentation institutionnelle de Lille-Fives 1942 auprès de différentes autorités, renforçant la reconnaissance de l'association comme acteur de référence sur les différentes thématiques couvertes par l'association.

Et puis bien évidemment une présentation des projets engagés à court et moyen terme, tant pour le renforcement des thématiques traitées par l'Association qu'aux côtés de différents partenaires.

Membres d'honneur : trois nouveaux membres d'honneur ont été annoncés. Il s'agit d'Eric Adamski, de Maurice Baran-Marszak et de Georges Komar.

Eric et Maurice ont tous deux été sauvés sur le quai de la gare de Fives le 11 septembre 1942, et ils rejoignent comme membres d'honneur deux autres miraculés : Henriette Lerner et Oscar « Jacques » Stulzaft. Quant à Georges, il aura échappé à la rafle grâce à l'incroyable courage de sa mère Beila. Un Stolperstein a été posé en septembre 2024 pour rappeler sa mémoire.

Maintien des cotisations

Au plan financier, l'Assemblée Générale a réaffirmé son souhait de conserver le niveau modéré des cotisations pour permettre à chacun de contribuer à notre vie associative selon ses moyens.

En cliquant sur ce lien ou en flashant le QR code, vous pourrez régler par carte de crédit et obtiendrez immédiatement le relevé fiscal correspondant :

[Bulletin d'adhésion 2025](#)

